

## EUPEN - LA DÉPUTÉE TIRE SON BILAN

# Jadin défend sa loi contre les répulsifs anti-jeunes

 Katrin Jadin tire un bilan de ses bientôt sept années passées au parlement fédéral. Un bail durant lequel la libérale d'Eupen a déposé ou cosigné 85 propositions de loi, a posé plus de 300 questions orales et obtenu des réponses à plus de 150 questions écrites. Des interrogations portant notamment sur l'économie, avec le souci de la protection du consommateur. L'Eupenoise est aussi l'auteur d'une proposition de loi visant à rendre obligatoire le contrat pour une assurance incendie. Une initiative prise après l'explosion de l'immeuble de la rue Léopold, à Liège. Elle s'est aussi préoccupée de la justice, en essayant d'obtenir le maintien d'une prison à Verviers et en prônant le maintien de l'arrondissement judiciaire d'Eupen, « *car un grand arrondissement judiciaire de Liège, ce serait un mammoth* ». On l'a encore vue monter au créneau dans le domaine de la mobilité, notamment sur le fonctionnement de la SNCB ou des antennes DIV. Elle est montée au front pour des dossiers défense, visant à maintenir les casernes d'Elsenborn, des 12 et 13<sup>e</sup> de ligne à Spa, et de l'IRMEP, à Eupen. Etc...



Katrin Jadin

■ BELGA

Un petit regret ? « *Ne pas avoir une loi portant mon nom* », dit la députée. Mais ce n'est peut-être que partie remise car elle est co-auteur d'une proposition de loi qui a de bonnes chances d'être votée avant la fin de la législature. Elle concerne les systèmes répulsifs anti-jeunes, comme le Mosquito ou ces néons roses que l'on trouve en Grande-Bretagne et qui font ressortir les problèmes d'acné dont sont victimes bien des ados. Ce qui aurait pour effet d'éviter qu'ils s'attroupent en certains endroits. ■

Y.B.